

Fiche n° 1

Les démarches de l'économiste, du sociologue et du politiste en sciences économiques et sociales

Citations

« Personne ne voudrait accepter de disposer pour lui seul de tous les biens. L'homme en effet, est un être politique et fait naturellement pour la vie en société. »

Aristote, *Éthique de Nicomaque*, livre IX, chapitre IX.

« C'est pourquoi, il est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire. »

Aristote, *Les Politiques*, livre I, chapitre 2.

I. La mise à jour des lois sociales

L'homme est un être politique, social et économique. Il y a donc au moins trois approches possibles pour une étude scientifique de l'homme. Les sciences économiques, la sociologie et les sciences politiques vont devenir les disciplines qui vont étudier ces trois facettes de l'homme.

À la fin du xvii^e siècle, les philosophes des Lumières jettent les fondements d'une « science sociale », notamment avec Montesquieu et *De l'Esprit des Lois*, où la loi est à la fois un commandement et un rapport de causalité. Il s'agit déjà de dégager les lois, leurs esprits et leurs logiques.

En 1776, Adam Smith avec son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, fonde la science économique. Le travail constitue la source de la richesse des nations. Incapable de produire l'intégralité des biens et des services dont il a besoin, l'homme se spécialise dans l'activité productive, où il est le plus talentueux. Il échange le fruit de son travail sur le marché. En satisfaisant son intérêt individuel, il concourt par cet échange, à l'intérêt général. Smith trace alors, le sillage dans lequel vont s'inscrire ses continuateurs, comme Ricardo, Say, Malthus, J.S. Mill, qui vont mettre à jour les principes et donc les lois qui gouvernent l'économie.

À l'époque, les frontières disciplinaires restent assez floues. Concernant la méthode, avant de se forger leur propre démarche, les sciences sociales empruntent. Elles s'inspirent des sciences de la nature et des sciences physiques. Il s'agit de mettre à jour des lois sociales, à partir de la raison et de l'observation des faits. La démarche procède par l'observation, la mesure, le classement, voire l'expérimentation. Les forces sociales sont étudiées comme les forces naturelles et la quête d'une « physique sociale » visent la production de lois. Mais à la différence des sciences dont elles s'inspirent, les sciences sociales vont mettre à jour des lois d'une nature différente. Les lois naturelles et physiques présentent un caractère absolu. Elles s'avèrent vérifiées, vérifiables et universelles. À titre d'exemple, la loi de l'attraction universelle sur terre est vérifiée partout et toujours.

Les lois sociales présentent un caractère relatif. Elles opèrent dans un environnement historique et géographique précis, concernent des individus spécifiques évoluant dans une société précise, adhérant explicitement ou implicitement à des valeurs, à des normes, à certaines visions du monde selon une organisation déterminée. Au fil du temps, cet environnement change, les individus et leurs actions aussi.

Si les chercheurs en sciences sociales ont poursuivi une quête d'absolu dans la mise à jour des lois sociales, ils sont parvenus à un absolu relatif. À la différence des lois dites « exactes » ou « dures », notamment pour la nature absolue de leurs lois, les sciences sociales, dites « humaines » ou « molles », énoncent des lois relatives à un contexte et à des hommes, qui changent. Les sciences sociales étudient des comportements d'individus dans un contexte donné, où ils agissent. Ces actions ont notamment comme effet de modifier ce contexte. Ainsi, mettre à jour des lois sociales, revient à produire des régularités relatives. Le contexte historique change, les comportements des individus évoluent, les lois sociales sont alors relatives. Cette relativité des lois sociales a un impact sur la validité des lois elles mêmes. Une analyse produit des résultats provisoires. À la différence des sciences exactes qui valident ou rejettent un résultat scientifique de façon définitive, les sciences sociales ne peuvent procéder à cette validation. Leur dépendance au contexte explique cette validation ou cette infirmation par nature provisoire.

II. Les démarches scientifiques en sciences sociales

Définir la démarche scientifique, de l'économiste, du sociologue et du politiste, peut se faire à partir des points communs et des spécificités de leurs approches.

A. Les points communs de leur démarche

La première étape de leur démarche consiste à étudier, comprendre, mesurer et interpréter une réalité sociale. Une fois, les résultats obtenus et certaines régularités, voire lois mises à jour, ils informent et communiquent auprès de leurs

condisciples, des décideurs et du plus grand nombre. Il s'agit de la deuxième étape. La troisième étape est celle de l'implication où ils peuvent non seulement avertir mais aussi conseiller. Certains d'entre eux décident de s'engager en devenant à la fois, des hommes du savoir et des hommes au service de l'action. Ils interviennent et s'engagent dans le discours et dans l'action.

L'économiste, le sociologue et le politiste ont aussi en commun une méthode d'approche identifiée selon l'angle ou l'échelle. Ils peuvent appréhender l'objet étudié comme une grandeur globale ou par l'individu. Ainsi, le chômage peut être étudié comme un fait économique, social et politique selon une approche globale ou individuelle. Pour l'économiste, l'approche globale consiste dans une approche macroéconomique. Pour le sociologue et le politiste, il s'agit d'une approche holiste. Cette méthode est celle du holisme méthodologique.

Mais le chômage peut être appréhendé par l'individu, la personne concernée, le chômeur. La méthode utilisée alors est celle de l'individualisme méthodologique. L'individu devient un acteur économique, social et politique. Par ses actes, il exprime ses choix, ses intentions, voire ses stratégies. La microéconomie, approche par l'individu, étudie le comportement d'un acteur qui opère des choix sous contraintes. L'existence d'un système de protection sociale indemnifiant le chômage, va influencer sur le choix d'un individu dans son arbitrage entre le travail et l'oisiveté. Le chômage volontaire se prête à l'analyse microéconomique. La prise en compte de ce système permet à l'individu de rester socialisé et d'éviter l'exclusion sociale et politique. Ainsi, l'économiste, le sociologue et le politiste ont en commun dans leur démarche, des éléments de méthode, étapes scientifiques et angles d'approche.

Mais chacun doit répondre à des questions spécifiques qui délimitent un champ disciplinaire. La principale question posée à l'économiste est celle de la mise à jour des mécanismes expliquant le fonctionnement de l'économie, pour le sociologue, il s'agit de révéler les mécanismes qui expliquent le fonctionnement de la société et pour le politiste, de faire apparaître les mécanismes qui opèrent dans le fonctionnement de l'ordre politique.

- Comment fonctionne l'économie ?
- Comment fonctionne la société ?
- Comment fonctionne l'ordre politique ?

Ces trois questions vont séparer les champs disciplinaires et expliquer les spécificités qui différencient les démarches de l'économiste, du sociologue et du politiste.

B. Les spécificités de leurs démarches

1. Les spécificités de la démarche de l'économiste

L'économiste peut adopter une approche macroéconomique ou microéconomique. Sur le plan macroéconomique, il va s'intéresser au fonctionnement économique global au travers des échanges opérés sur les marchés, de la production des biens

et des services échangés, de leur consommation et de la répartition des revenus. Lorsque l'économie fonctionne de manière idéale, l'économiste y voit la révélation d'un équilibre général. Mais l'économie ne fonctionne pas toujours ainsi, voire rarement ainsi. Dès lors, l'économiste étudie les dysfonctionnements qu'il qualifie de déséquilibres, comme le chômage, l'inflation, la dette etc.

Sur le plan microéconomique, l'économiste va privilégier l'étude des choix des individus opérés sous la contrainte de la rareté des ressources. Il identifie un individu représentatif de l'ensemble des agents économiques. Cet individu est supposé rationnel afin d'opérer toujours le meilleur choix possible et de trouver la meilleure solution, solution optimale. Le comportement de cet individu selon sa fonction, consommateur ou producteur, va être l'objet de son étude. L'économiste en déduira alors d'un comportement individuel le comportement de tous les acteurs économiques. Les décisions prises par les agents économiques et la coordination de leurs actions, assignent aux marchés et aux prix, un rôle central.

La spécialisation de la science économique au xx^e siècle a conduit à sa balkanisation et à un accroissement de sa technicité. Le savoir économique, en se spécialisant s'est morcelé. L'économie s'étudie désormais selon ses spécificités, monétaires, internationales, institutionnelles etc. Ainsi, la démarche de l'économiste se doit d'appréhender au sein d'un même champ disciplinaire, la multiplicité de ses facettes. Étudier le chômage renvoie non seulement à ses aspects microéconomiques et macroéconomiques mais aussi à ses déterminants monétaires et ceux spécifiques aux marchés du travail.

De plus, la démarche de l'économiste consiste à intégrer une sophistication de son appareil de mesure. La mathématisation de l'économie a produit des modèles qui en gagnant en pertinence explicative ont souvent complexifié sa méthode. L'économiste ne doit jamais perdre de vue que l'appareil explicatif reste un outil, en d'autres termes, un moyen et non une fin. La démarche de l'économiste consiste alors à rendre intelligible avec des outils complexes une réalité économique, elle même complexe.

2. Les spécificités de la démarche du sociologue

La sociologie apparaît en 1839, baptisée ainsi par Auguste Comte à partir du mot latin *socius*, la société et du mot grec, *logos*, le savoir. La sociologie se propose alors d'étudier scientifiquement l'homme vivant en société. Comme il peut devenir l'objet de son étude, le sociologue doit écarter son approche subjective et privilégier une approche objective. La sociologie se pose comme une science positive, elle étudie « ce qui est », et non normative en indiquant « ce qui doit être ».

À partir d'une réalité sociale qu'il observe, le sociologue cherche à produire un savoir objectif. Il peut procéder à partir d'une approche globale d'un fait social ou partir du sens donné par les acteurs à leur action pour expliquer le social. Une fois de plus, l'angle d'approche ou l'échelle choisie tracent la frontière entre une approche macrosociale, privilégiant la méthode holiste et l'approche microsociale utilisant la méthode de l'individualisme méthodologique. Cette méthode transdis-

ciplinaire, aux sciences sociales que sont l'histoire, la géographie, l'économie, la gestion, la science politique, l'anthropologie, la psychologie, la psychanalyse, vise pour le sociologue à expliquer le social par le social selon deux échelles différentes. Le fait social doit être abordé par le sociologue comme une chose de la façon la plus objective possible, à partir des éléments extérieurs qui le conditionnent et du sens que les individus donnent à leurs actes. À titre d'exemple, l'étude sociologique du choix du conjoint va démontrer qu'au-delà des sentiments, il existe sur le plan macrosocial, des contraintes extérieures qui mettent à jour des régularités, en matière d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de diplômes etc. Les données statistiques sur le sujet laissent apparaître un principe d'homogamie. Le couple se forme avec deux personnes provenant des milieux sociaux proches selon l'adage « qui se ressemble s'assemble ». L'influence du milieu social s'avère déterminante à la fois sur le plan macrosocial et sur le plan microsociale. Le choix individuel de la « bonne personne » repose en fait sur une représentation individuelle largement conditionnée par le milieu social. Les individus expriment au travers de leur choix, la représentation d'une proximité sociale. Un choix individuel devient alors l'expression d'un déterminisme social. La démarche du sociologue consiste à largement relativiser le rôle de l'amour mutuel dans le choix du conjoint en le traitant comme une chose, un fait social, objectif où la subjectivité n'a pas sa place. Il retire sans doute la magie et la poésie de ce choix pour y introduire la raison. Il n'est sans doute pas le plus cynique dans sa démarche, car l'économiste envisagera le choix du conjoint au travers d'un marché où s'expriment des offres et des demandes selon un arbitrage coûts-avantages.

3. Les spécificités de la démarche du politiste

La science politique est une branche des sciences sociales qui étudie les faits politiques comme les faits sociaux. Le politiste comme le sociologue doit prendre une certaine distance par rapport au fait politique et l'aborder comme une chose. Il doit objectiver le fait politique par la seule analyse des faits et se départir de sa subjectivité.

Sa démarche n'est pas celle du philosophe qui en philosophie politique s'interroge sur le meilleur mode de gouvernement ou sur la meilleure pratique du pouvoir.

Sa démarche n'est pas celle du juriste qui établit les conditions légales de l'exercice du pouvoir politique et du fonctionnement d'un État.

Comme chercheur en science sociale, le politiste va différencier la politique comme pratique sociale et le politique comme champs social.

Faire de la politique, consiste à entrer en compétition pour conquérir le pouvoir et après l'exercer. La politique est alors un art, celui de gouverner les hommes en société. La politique établit des objectifs prioritaires et les moyens pour y parvenir. La politique est une pratique sociale.

Étudier le politique, vise à cerner un « espace social » (Weber), « un champ » (Bourdieu), une scène où des acteurs acceptent la régulation de leurs intérêts et de leurs souhaits collectifs opposés, par un pouvoir détenteur de la coercition

légitime, selon Max Weber dans *Économie et société*, 1922. L'État est alors l'institution qui détient le monopole de la violence légitime (Max Weber, *Le savant et le politique*, 1919).

Le politiste oriente sa démarche vers la sociologie politique et l'étude de la gouvernance et de l'action politique. Il mobilise les méthodes d'analyse et d'enquêtes propres au sociologue. Il élabore des modèles, forge des concepts et met à jour des lois.

Une fois posées les spécificités des trois démarches, il convient de croiser les regards de chacun de ces chercheurs et de prôner une approche pluridisciplinaire. Les regards portés par ces spécialistes donnent un éclairage d'un objet d'étude aux multiples facettes. Étudier le sport pour un économiste l'oriente vers le marché du sport. Étudier le sport pour un sociologue l'amène à une étude des pratiques sportives selon l'âge, la CSP et le sport pratiqué. Étudier le sport pour le politiste le renvoie à l'adage romain « *panem et circenses* » (du pain et des jeux), les jeux du cirque dérivatifs du peuple. Le sport comme fait politique devient une manière de faire de la politique. À l'époque de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), le sport était utilisé comme outil de la propagande du régime.

Le croisement des trois regards celui de l'économiste, du sociologue et du politiste permet de mieux appréhender la complexité des faits économiques, sociaux et politiques. Ainsi, les sciences économiques et sociales favorisent cette lecture pluridisciplinaire et la pratique interdisciplinaire.

Les concepts à retenir

- Sciences humaines, sciences exactes
- Sciences dures, sciences molles
- Lois absolues, lois relatives
- Approche microéconomique, approche macroéconomique
- Individualisme méthodologique
- Holisme méthodologique
- Fait social
- *Homo œconomicus*

► Questions d'entraînement : analyse microéconomique ou macroéconomique

● À quoi servent les économistes ?

Peu après le déclenchement de la crise des subprimes, la Reine d'Angleterre, en visite à la London School of Economics, posa une question très embarrassante aux économistes de cette institution : « *Why did nobody notice it?* » « Pourquoi personne ne l'avait perçue ? ». La justesse de la question posée aux thuriféraires de l'efficacité des marchés, soulevait au moins trois problèmes.

- Le premier portait sur la responsabilité des économistes dans l'avènement d'une telle crise dont l'immense majorité n'a pas perçu les premiers signaux.

- Le second révélait la lecture idéologique de la réalité économique. L'aveuglement ou la myopie des économistes relevaient d'une conception idéologique de l'économie, où le marché était censé s'auto-équilibrer. Tous les modèles d'ailleurs, étaient conçus pour le démontrer. Les économistes ne partageant pas cette vision pour le moins partielle du monde, ne pouvaient que très marginalement exprimer leurs différences.
- Le troisième remettait en cause l'utilité des économistes incapables de prévoir la crise.

S'il est légitime de formuler des griefs aux économistes, tous ne sont pas recevables. Par essence, les économistes ne peuvent prévoir avec exactitude l'avenir. À l'image du météorologue face à l'orage, du volcanologue face à l'irruption volcanique, ou du sismologue face aux tremblements de terre, l'économiste face aux crises, peut au mieux réunir un faisceau d'indices annonçant l'imminence du phénomène, mais ne peut dire avec exactitude le moment où il va apparaître.

Par essence, la science économique produit un discours sur ce qui est probable et non sur ce qui est certain. Il existe toujours une incertitude que l'économiste essaie de réduire.

Toutefois, la responsabilité des économistes est engagée lorsqu'ils ont par leur conception idéologique de l'économie, conçu des modèles faisant abstraction de la possibilité d'une crise. Ils n'avaient aucune chance de la prévoir puisqu'elle ne figurait pas dans les issues possibles.

Débattre de la question : « À quoi servent les économistes ? » lorsque certains d'entre eux ont brillé par leur incompétence, ne doit pas conduire à remettre en cause leur utilité sociale, car s'ils ont échoué dans leur aptitude à prévoir la crise.

Leurs enseignements sur la compréhension de la crise de 1929, ont permis d'éviter la reproduction des erreurs dans la gestion de la crise en 2007. Ainsi, les économistes servent à quelque chose mais avant d'approfondir cela, il convient de rappeler à tous, l'exigence de modestie des économistes face à leur savoir.

En 1930, Keynes publiait un article intitulé *les perspectives économiques de nos petits enfants* qu'il concluait en ces termes :

« Mais surtout, ne surestimons pas l'importance du problème économique, ou ne sacrifions pas à ses nécessités supposées d'autres sujets à la portée plus grande et plus importante. Il devrait être un sujet de spécialistes comme la dentisterie. Si les économistes pouvaient se comporter comme des personnes humbles et compétentes, à l'image des dentistes, se serait magnifique ».

J.M. Keynes, *Essays in Persuasion* p. 332, C.W. IX.

La compétence des économistes vise la résolution des problèmes économiques. Parmi ces problèmes, celui de l'amélioration de la condition humaine au travers du bien être apparaît comme un objectif permanent poursuivi par de nombreux économistes.

Pour ce faire, les économistes contribuent au progrès de la science économique, par la production d'un discours destiné à trois types de public.

Le premier est celui des économistes, les économistes entre eux échangent leurs points de vue, confrontent leurs idées, s'opposent et de leurs controverses émergent des théories. Mais ce premier stade de la production du savoir économique ne serait pas d'une grande utilité, si les économistes se contentaient de parler entre eux. Leur discours est tourné vers l'action en cela il a une finalité, il s'agit d'un savoir téléologique.

Ainsi le second public concerné par le discours des économistes sont les praticiens de l'économie, les hommes d'État sur le plan macroéconomique et les chefs d'entreprise, les banquiers, et tous les acteurs sur le plan microéconomique.

La finalité du discours sur le plan macroéconomique est celui de la politique économique et sur le plan microéconomique de la stratégie d'entreprise. Il s'agit d'orienter les choix possibles, les conséquences prévisibles et d'indiquer les opportunités à saisir en fonction des circonstances. Le discours économique est alors celui de spécialistes. Mais il serait dangereux de laisser les seuls spécialistes éclairés par les économistes.

Ainsi, le troisième public visé est celui de l'immense majorité de la population, à qui l'économiste doit produire un discours de vulgarisation de son savoir. Ce devoir de pédagogie vise à combattre l'ignorance et la démagogie, car il est fréquent que tous portent un jugement sur l'économie sans en avoir la connaissance, ce qu'ils ne feraient pas en physique nucléaire, où seuls les savants parlent.

Les économistes ont donc au moins comme utilité de guider chacun dans ces choix et de l'éclairer sur ce qui est possible, probable et prévisible dans un contexte donné.

Mais le discours de l'économiste tente de saisir la complexité du réel par son analyse et tente de prévoir l'évaluation du réel et dans certains cas d'agir sur le réel. Dès lors, l'économiste se trouve confronté à plusieurs écueils.

La complexité du réel n'est pas toujours facile à analyser voire même à percevoir. De plus, la capacité productive de l'économiste sur l'évolution du réel est très fragile car très dépendante de sa capacité à prévoir l'environnement.

Il est donc très difficile pour tout économiste de prévoir avec précision le moment de déclenchement d'une crise. Cette inaptitude, lui retire-t-il son utilité sociale ?

La réponse est forcément négative car leur utilité ne se limite pas à prévoir la crise, elle est plus vaste. Mais il est vrai que cette inaptitude doit rappeler à l'économiste qu'il doit en toutes circonstances rester modeste.

- **Qu'est ce que l'*homo œconomicus* ?**

Aristote voyait dans l'homme « un animal politique ». Mais l'homme ne se limite pas à être un *homo politicus*, il est à la fois un *homo œconomicus*, *sociologicus*, *psychologicus*, *religiosus* etc.

La complexité de la nature humaine et la complexité des relations des hommes en société implique de mener une étude où à défaut de pouvoir embrasser ces complexités simultanément, il convient de choisir une approche afin d'éclairer un aspect du comportement humain.